

MICE SHES Académie de Nice



SUPPLÉMENT N°4 au N° 250 OCTOBRE 2018 SOMMAIRE

P. 2 ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
Ce numéro comporte un encart : Élections au comité technique académique



Avec le SNES, le SNUipp, le SNEP, le SNUEP et la FSU, des élu-e-s engagé-e-s pour défendre et revaloriser notre métier.

Édito

AED, AESH

En votant entre le 29 novembre et le 6 décembre pour la liste présentée par le SNES-FSU, le SNUipp-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU, nous, AED et AESH, choisirons des syndicats fortement ancrés dans les différents métiers, rassemblés au sein de la FSU, première fédération de l'Éducation, et profondément attachés aux valeurs du service public.

Nous ferons aussi le choix de voter pour des élu·e·s au contact quotidien des réalités professionnelles, et qui, comme vous, exercent dans les écoles, les collèges et les lycées.

En renforçant la position majoritaire de la FSU dans un paysage syndical émietté, nous ferons le choix d'une profession unie pour défendre nos conditions de travail, d'affectation et d'études, pour exiger la revalorisation de nos salaires, pour faire reconnaître notre investissement professionnel.

Nous ferons le choix de défendre le paritarisme que le gouvernement veut supprimer à l'horizon 2022 pour s'éxonérer du contrôle des élu·e·s SNES-FSU, SNUipp-FSU, SNEP-FSU et SNUEP-FSU garantissant les droits de tous et de chacun, dans l'équité et la transparence.

Nous ferons le choix de défendre l'Académie de Nice en votant pour des syndicats et une fédération, la FSU, qui s'opposent aux fusions d'académies.

Pour les Commissions Consultatives Paritaires (CCP), comme pour les Comités Techniques, voter pour les candidats du SNES-FSU, du SNUipp-FSU, du SNEP-FSU, du SNUEP-FSU et de la FSU c'est dire fort à l'État employeur notre exigence sur la conception de nos métiers, l'avenir et l'unité du second degré.

Il s'agit de réaffirmer l'exigence d'une véritable ambition pour la jeunesse, d'obtenir un **plus grand respect** pour **nos missions** et **nos personnes** et d'exiger l'**abandon** des projets et des réformes **néfastes** pour l'École (réformes du lycée et du baccalauréat, réforme du collège 2016, démantèlement des CIO, asphyxie des vies scolaires ...).

Voter et faire voter pour le SNES-FSU, le SNUipp-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU en CCP et pour la FSU en CT, c'est faire un choix qui engage notre avenir professionnel.

Pour les CCP votez :

Pour le CTM votez :













SNES-FSU

Syndicat National des Enseignements de Second degré

SNUipp-FSU

Syndicat National Unitaire des Instituteurs, des Professeurs des écoles et et PEGC

SNEP-FSU

Syndicat National de l'Éducation Physique

SNUEP-FSU

Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel

FSU

Fédération Syndicale Unitaire

CCP | AED / AESH

Avec vous, des élu-e-s engagé-e-s pour défendre et revaloriser nos missions

REVALORISER LES SALAIRES ET ASSURER L'AVENIR

AED comme AESH, notre rémunération n'est pas décente. Notre parcours professionnel est affecté par l'insuffisance voire l'absence de formation. C'est pourquoi les syndicats de la FSU revendiquent :

- → l'augmentation de nos salaires ;
- → la garantie pour toutes et tous du crédit d'heures de formation et son augmentation pour les AED, de la formation continue pour les AESH ;
- \rightarrow **l'arrêt de la précarité** liée à des contrats renouvelés tous les ans et à des temps incomplets imposés ;
- → **la titularisation de tous les AESH** sur des emplois statutaires de la Fonction publique.



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Pressions managériales, cadre de gestion déshumanisé, AED comme AESH nous sommes trop souvent concernés. Nous ne bénéficions pas d'une formation à l'emploi effective et adaptée. C'est pourquoi les syndicats de la FSU s'engagent et agissent pour :

- → une gestion académique de tous les contractuels (recrutement, nomination...) ;
- → un emploi du temps compatible avec la poursuite d'études pour les AED ;
- → la mise en œuvre de la formation obligatoire ;
- → une meilleure intégration dans la vie collective des écoles et des établissements ;
- \rightarrow le respect des missions.

RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL

AED comme AESH, nous sommes des personnels indispensables à la scolarisation des élèves dans de bonnes conditions dans les écoles et établissements. Notre place doit être confortée. C'est pourquoi les syndicats de la FSU exigent :



Et vous croyez qu'on n'allait pas lui voler dans les plumes ? Découvrez ce que fait la FSU pour défendre l'emploi

En voir + sur www.fsu.fr



- → **le respect des droits** : horaires, temps de travail, repos, temps de pause...
- → l'attribution de **l'indemnité REP/REP+** ;
- → la reconnaissance du travail invisible des AESH (préparation, synthèses...).

Nombre de sièges obtenus en 2014 dans les CAPA agrégés, certifiés, CPE, Co-Psy, PEGC et dans les CCP des Non-Titulaires et des AED/AESH

SNES-FSU et FSU: 27

Modalités de vote

Chaque électeur doit recevoir une adresse électronique de type prenom.nom@ac-nice.fr et un numéro d'identification, le Numen, qui lui permettront de créer un espace électeur. Ensuite, l'identifiant de vote sera adressé à cette adresse professionnelle. Il suffira de se connecter à son espace électeur pour voter dès le 29 novembre.

Toutes les infos sur 06snuipp.fr, 83snuipp.fr, www.nice.snes.edu